



## les formules que nous vous proposons

Immeuble donné en location vide ou meublée	Habitation inoccupée	VOS GARANTIES	Bâtiments divers
		Incendie, Explosion Chute de la foudre Dégâts des eaux Tempête Cat. Naturelles / Attentats Cat. Technologique Frais annexes Responsabilités Immeuble Défense, Recours bâtiment	
		Accident Électrique bâtiment Chox Véh. Terrestre ou avion Bris de Vitres Poids neige/grêle et Avalanches Fumée sans incendie Gel, Inondation, Dommages cambriolage	
		Perte de Loyers (location à l'année) suite à sinistre endommageant les bâtiments - Option Protection Juridique du bailleur - Option Indemnisation des pertes	

Internet / 06 - 2013



Garantie acquise



Garantie optionnelle